

**Province de Québec**  
**Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 1<sup>er</sup> mai 2017, à la salle du Conseil, située au 287, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers(e) :

Manon Côté	Dominic Lapointe
Steve Leblanc	Benoît Couture
Gilles Gauvreau	Rémi Beauchesne

Les membres présents forment le quorum.

**2017-05-60                    Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 avril 2017
4. Présentation des comptes
5. Activité de reconnaissance des pompiers volontaires
6. Projet du Parc du 150<sup>e</sup> – Demande au Fonds de Développement des Territoires (FDT)
7. Contribution financière 2017 – Forum Citoyen
8. Adoption – Règlement #494 modifiant le Règ #466 pour la tarification et les modalités d'utilisation des édifices municipaux
9. Travaux en bordures des routes du MTQ – Autorisation de signature des demandes
10. Déneigement du réseau routier municipal – Appel d'offres public
11. Déneigement du 6<sup>e</sup> rang – proposition de St-Adrien
12. Vente d'un terrain du Parc industriel à Excavation TF Inc. ;
13. Demande de Réseau Autonomie Santé ;
14. Calendrier de conservation des archives ;
15. Projection du film « DEMAINE » au collège Horizon – Lundi le 15 mai ;
16. Demande de la Fondation Réal Lavertu ;
17. Demande de la Fabrique Sts-Anges - Dons ;
18. Demande de la Fabrique Sts-Anges – Travaux d'arpentage du presbytère ;
19. Demande de l'Association Fibromyalgie ;
20. Demande de la Société Alzheimer ;
21. Travaux de courbe au rang 8 – demande à la CPTAQ ;
22. Adoption du rapport financier 2016 ;
23. Spectacle de l'école primaire – jeudi 18 mai 2017 ;

24. Programme d'aide financière « Réhabilitation du Réseau Routier Local (AIRRL) » ;
25. Installation de signalisation au Parc Industriel – demande au MTQ ;
26. Société St-Jean-Baptiste – Demande de commandite pour les bénévoles ;
27. Demande du Cercle des Jeunes Ruraux de Chesterville ;
28. Projet de voirie 2017-2018 (AIRRL) – Appel d'offres
29. Correspondance
  - a) Distribution du Compost – dimanche 28 mai 2017 ;
  - b) Défi Santé – taux d'inscription de 48.73% (402 inscriptions) ;
  - c) Remerciement de la Maison des Jeunes ;
  - d) Dossier hydrocarbures – Compte rendu des démarches citoyennes entreprises ;
  - e) Remise des certificats pour les pompiers – jeudi 8 juin ;
  - f) Demande de réparation du Chemin Morin ;
  - g) Invitation à l'AGA du Réseau Biblio – Vendredi 2 juin à Yamachiche;
  - h) Invitation soirée reconnaissance des pompiers volontaires – vendredi 26 mai.
30. Période de questions
31. Clôture de séance

**2017-05-61                    Approbation du procès-verbal du 3 avril 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal du 3 avril 2017 soit accepté, tel que rédigé.

**2017-05-62                    Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 83,078.87 \$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2017-05-63                    Activité de reconnaissance des pompiers volontaires**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord permette à la Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts d'utiliser gratuitement le centre communautaire (incluant les équipements de sonorisation requis) dans le cadre d'un souper/soirée reconnaissance pour les pompiers volontaires qui sera tenu le vendredi 26 mai 2017.

**2017-05-64**                    **Fonds de développement du territoire (FDT) – Projet du Parc du 150<sup>e</sup>**

IL EST PROPOSÉ PAR : **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord soumette un projet visant l'aménagement du Parc du 150<sup>e</sup> dans le cadre du Fonds de Développement des Territoires (FDT) 2016-2019 de la MRC d'Arthabaska.

**2017-05-65**                    **Forum Citoyen Ham-Nord – Demande d'aide financière 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** une aide financière de 7,000\$ pour l'année 2017 à Forum citoyen Ham-Nord et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le versement total de l'aide financière (7,000\$) en mai 2017.

**2017-05-66**                    **Adoption du Règlement #494 modifiant le Règ #466 pour la tarification et les modalités d'utilisation des édifices municipaux**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ADOPTER** le règlement #494 intitulé "Règlement #494 modifiant le Règ #466 pour la tarification et les modalités d'utilisation des édifices municipaux » ;

**D'ENVOYER** une correspondance à chaque organisme de la municipalité afin de leur donner les détails concernant l'utilisation des édifices municipaux.

**2017-05-67**                    **Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports – Autorisation de signatures des demandes**

**ATTENDU QUE** des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2017, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2017;

**QUE** la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation au MTQ pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

**QUE** la Municipalité nomme M. Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

**2017-05-68                    Déneigement routes municipales - Appel d'offres**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** procéder à un appel d'offres public sur le SEAO pour le déneigement des routes municipales. Les soumissions seront demandées pour une période de 3 ans.

**2017-05-69                    Déneigement du 6<sup>e</sup> rang – Entente avec la municipalité de St-Adrien**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente de 3 ans (2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017) avec la municipalité de St-Adrien pour le déneigement du 6<sup>e</sup> rang sur le territoire de Ham-Nord et du 3<sup>e</sup> rang sur le territoire de St-Adrien est terminée ;

**CONSIDÉRANT QUE** selon cette entente, la municipalité du Canton de Ham-Nord assurait le déneigement du 3<sup>e</sup> rang de St-Adrien jusqu'à la limite du Chemin de St-Rémi (longueur de 3.6 km) en échange du déneigement par la municipalité de St-Adrien du 6<sup>e</sup> rang situé sur le territoire de Ham-Nord (longueur de 2.4 km) ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur ayant eu le contrat de déneigement des années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 avait accepté de déneiger le 3<sup>e</sup> rang de St-Adrien jusqu'à la limite du Chemin de St-Rémi d'une longueur de 3.6 km, au coût de 2.7 km ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord se doit de retourner en « appel d'offres » pour le déneigement de son réseau routier pour une période de 3 ans (2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020) et qu'il est nécessaire d'inclure au Devis de déneigement la longueur exacte du réseau routier à déneiger ;

**CONSIDÉRANT QU'**il nous est impossible de connaître les intentions de l'entrepreneur face à cette situation, l'entrepreneur n'étant pas connu pour l'instant ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de St-Adrien demande à ce que les coûts du souffleur soient assumés par la municipalité du Canton de Ham-Nord pour la portion du 6<sup>e</sup> rang ;

**CONSIDÉRANT QUE** si la municipalité du Canton de Ham-Nord refait une entente avec la municipalité de St-Adrien selon les mêmes modalités que la précédente, une longueur de 3.6 Km se devrait d'être incluse au devis (comparativement à 2.4 Km si chaque municipalité conserve le déneigement de son propre territoire) ;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord inclura le déneigement du 6<sup>e</sup> rang (2.4 km) dans son Devis d'appel d'offres afin que le déneigement de cette partie du territoire soit assuré par l'entrepreneur qui obtiendra le contrat de déneigement de notre réseau routier pour une période de 3 ans (2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020);

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord informe donc la municipalité de St-Adrien qu'elle ne **renouvellera pas l'entente** pour le déneigement du 6<sup>e</sup> rang sur le territoire de Ham-Nord en échange du déneigement et du 3<sup>e</sup> rang sur le territoire de St-Adrien ;

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord permettra à la municipalité de St-Adrien de discuter (si elle le désire) avec l'entrepreneur qui obtiendra le contrat de déneigement de notre réseau routier afin de voir si un échange de services est possible ou non avec celui-ci.

**2017-05-70**                    **Vente d'un terrain du Parc Industriel à Excavation TF Inc.**

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord vende avec garantie légale à EXCAVATION TF INC. le lot 44A-53, Rang A Sud-Ouest du cadastre du CANTON DE HAM, circonscription foncière de Richmond pour le prix de TRENTE MILLE DOLLARS (30 000,00\$) (taxes payables en sus,) payable comptant à la signature de l'acte de vente ;

**QUE** ledit acte de vente soit assujéti aux conditions particulières de construction d'un immeuble commercial tel que mentionnées dans la promesse d'achat en date du 17 novembre 2016 ;

**QUE** M. François MARCOTTE, maire et M. Mathieu COUTURE, directeur général soient et sont autorisés à signer pour au nom de la municipalité tous actes et documents relatifs à cet effet.

**2017-05-71**                    **Demande de Réseau Autonomie Santé**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'APPUYER** le projet de Réseau Autonomie Santé de M. Éric Sévellec et Mme Julie Morin en accordant un montant de 200 \$ afin de soutenir l'organisme qui participera au Championnat du monde de Joellette à St-Trojan-les-Bains en France, le 27 mai 2017 et d'en autoriser le paiement.

**2017-05-72**                    **Calendrier de conservation des archives**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

**ATTENDU QU'**en vertu du premier alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 1 de l'annexe doit, conformément au règlement,

soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et chacune de ses modifications ;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord est un organisme public visé au paragraphe 1 de l'annexe de cette loi ;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'AUTORISER** M. Mathieu Couture, Directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le calendrier de conservation et chacune de ses modifications et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la municipalité du Canton de Ham-Nord.

**2017-05-73**                    **Projection du film « DEMAINE » au Collège Horizon – lundi 15 mai**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord permette à Mme Marie-Reine Chaput d'utiliser gratuitement une classe du Collège Horizon afin d'y présenter la projection du film DEMAINE, lundi le 15 mai 2017 à 19h, projection offerte gratuitement à toute la population.

**2017-05-74**                    **Fondation Réal Lavertu - Demande de don**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 200\$ à la Fondation Réal-Lavertu pour l'année 2017 et d'en autoriser le paiement.

**2017-05-75**                    **Demande de la Fabrique Sts-Anges - Don pour l'activité de la "criée des âmes"**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'OFFRIR** à la Fabrique Sts-Anges de Ham-Nord 2 Certificats cadeau d'une valeur de 160\$ pour une soirée de location au centre sportif, items qui seront vendus à l'enchère lors de l'activité de la "Criée des âmes" qui se déroulera dimanche le 8 octobre 2017.

**2017-05-76**                    **Demande de la Fabrique Sts-Anges – Travaux d'arpentage du presbytère**

**IL EST PROPOSÉ PAR: DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'OFFRIR** à la Fabrique Sts-Anges de Ham-Nord un montant de 1,000\$ afin d'aider l'organisme à assumer les coûts d'arpentage liés à la vente future du presbytère. Le montant de 1,000\$ sera déboursé à la Fabrique une fois les travaux d'arpentage complétés.

**2017-05-77                    Demande d'aide financière – Association Fibromyalgie**

**IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 50 \$ à l'Association de la Fibromyalgie Arthabaska-Érable et d'en autoriser le paiement.

**2017-05-78                    Demande d'aide financière – Société Alzheimer**

**IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 50 \$ à la Société Alzheimer Centre-du-Québec et d'en autoriser le paiement.

**2017-05-79                    Travaux de la courbe au 8<sup>e</sup> rang – Demande à la CPTAQ**

**IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord achemine une demande à la CPTAQ afin d'obtenir leur approbation pour l'acquisition par la municipalité d'une portion de terrain appartenant à M. Yves St-Pierre (matricule #1883-33-1196), et ce, dans le but d'effectuer des travaux d'amélioration et de correction d'une courbe du 8<sup>e</sup> rang, travaux jugés nécessaires afin d'améliorer la sécurité des usagers du 8<sup>e</sup> rang.

**D'AUTORISER** M. Mathieu Couture, Directeur général et secrétaire-trésorier, à signer ladite demande pour et au nom de la municipalité du Canton de Ham-Nord.

**2017-05-80                    Adoption du rapport financier 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le Rapport financier de la municipalité pour l'année 2016 préparé par la firme Pellerin Aubert Ramsay Provencher Inc. et présenté par Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, soit adopté.

**2017-05-81                    Demande de l'école primaire NDPS – Spectacle de fin d'année**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**DE** permettre à l'école primaire NDPS d'utiliser le centre communautaire ainsi que la scène, rideaux, système de son etc. afin d'y présenter leur spectacle de fin d'année le 18 mai 2017, et ce, gratuitement.

**2017-05-82            Programme d'aide financière - Réhabilitation du réseau routier local (AIRRL)**

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord a pris connaissance des modalités d'application du volet-Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord désire présenter une demande d'aide financière au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le conseil de la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

**2017-05-83            Installation de signalisation au Parc Industriel – Demande au MTQ**

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord demande au MTQ de prendre en charge l'installation de la signalisation en bordure de la route 161 afin d'indiquer la présence de notre nouveau Parc Industriel.

**2017-05-84            Société St-Jean-Baptiste – Demande de commandite pour les bénévoles**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 100 \$ à la Société St-Jean-Baptiste (SSJB) du Centre-du-Québec, don qui sera bonifié par la SSJB afin de remettre des cadeaux aux bénévoles de notre territoire s'impliquant dans les festivités du 23 et 24 juin et d'en autoriser le paiement.

**2017-05-85**

**Cercle des Jeunes Ruraux de Chesterville**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 100\$ au Cercle des Jeunes Ruraux de Chesterville pour une publicité d'une page complète dans le cadre de l'événement qui se tiendra le vendredi 30 juin 2017 et d'en autoriser le paiement.

**2017-05-86**

**Projet Voirie 2017-2018 (AIRRL) - Appel d'offres**

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** procéder à un appel d'offres public sur le SEAO pour le déneigement des routes municipales. Les soumissions seront demandées pour une période de 3 ans.

**À cette assemblée, il a été fait mention :**

1. De la distribution du compost qui aura lieu le dimanche 28 mai 2017 dans le cadre de la journée de l'arbre au Centre Sportif ;
2. Que 48.73% des résidents de la municipalité se sont inscrits au Défi Santé 2017 ;
3. D'une lettre de remerciement reçue de la Maison des Jeunes pour la participation municipale à l'activité « La Cabane des Jeunes » ;
4. De l'interrogation citoyenne face au dossier des hydrocarbures et de la réponse municipale indiquant que les préoccupations citoyennes étaient également celles des élus, spécifiant que la municipalité s'appuiera sur les recommandations en provenance de la MRC d'Arthabaska et que celles-ci seront mises en place pour l'ensemble des 22 municipalités de la MRC ;
5. Que la Remise des certificats de formation pour les pompiers volontaires de l'ensemble de la MRC se tiendra le jeudi 8 juin au Mont Arthabaska ;
6. D'une demande de réparation de l'extrémité du Chemin Morin ;
7. De l'invitation à l'AGA du Réseau Biblio, vendredi le 2 juin à Yamachiche ;
8. De l'invitation à la soirée reconnaissance des pompiers volontaires de la Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts qui aura lieu le vendredi 26 mai ;
9. D'une demande de signalisation pour circulation de machinerie agricole sur la route 216, dans le 5<sup>e</sup> rang et le 7<sup>e</sup> rang;
10. D'une mention comme quoi il serait pertinent de rappeler (par un article dans le journal local) l'importance de respecter les traverses piétonnières afin d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes.

Le maire lève l'assemblée à 21h35.

---

François Marcotte, maire

---

Mathieu Couture, directeur général et  
secrétaire-trésorier.